



LEGIONELLE - Gestion du risque dans les installations d'ECS



Durée

7.00 Heures
1 Jour



Pré Requis

Aucun



Public Concerné

Responsable maintenance, responsable HSE et personnel en charge de la conduite ou de la maintenance d'installations d'eau chaude sanitaire.

Objectifs :

Appréhender de façon concrète et pragmatique :

- le risque encouru sur l'ECS
- la réglementation associée pour prévenir ce risque legionelle
- les différentes pathologies d'un circuit d'eau chaude sanitaire
- les moyens de lutte et les conditions de mise en oeuvre garantissant leur efficacité

Contenu

MODULE 1 : Légionelles et installations d'ECS

1. Les légionelles et les installations d'ECS

- les légionelles & la légionellose
- le risque de prolifération
- le risque de dissémination

2. La réglementation des installations d'eau chaude sanitaire

- le Code de la Santé Publique
- la réglementation « Légionelles » en ERP
- l'arrêté du 1er février 2010
- l'arrêté du 30 novembre 2005
- la circulaire du 22 avril 2002
- la circulaire du 28 octobre 2005
- la circulaire du 21 décembre 2010

MODULE 2 : Maîtrise de la gestion du risque de prolifération des légionelles dans les installations d'eau chaude sanitaire

1. Les pathologies des réseaux

- les pathologies des réseaux
- les dépôts incrustants
- les dépôts non incrustants
- la dégradation/corrosion
- le biofilm

2. L'identification et la gestion des facteurs de risques

- l'identification des facteurs de risques
- les actions préventives
- les actions curatives

3. La surveillance & les méthodes d'analyses

- le plan de surveillance
- les prélèvements pour analyses
- les analyses de légionelles
- les autres indicateurs
- la sécurité



Moyens pédagogiques

Présentation didactique multimédia



Modalités d'évaluation

Autoévaluation par le stagiaire concernant l'atteinte des différents objectifs visés.

Documents remis :

- Attestation de fin de formation (stagiaire)
- Attestation d'assiduité (financeur)